

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)

SAI ARIÉS
ATELIER

NOS RENDEZ-VOUS PRÉVENTION

INVITATION

COMMENT RÉALISER SON DUERP :

Cas pratique

Au-delà de l'obligation réglementaire qu'elle représente (articles L.4121-1 et suivants du Code du travail), l'**évaluation des risques professionnels** permet d'appréhender les risques au travail, de mieux les anticiper, de les maîtriser et ainsi protéger la santé et la sécurité de chacun.

L'APST37 vous propose de participer à son atelier, le **jeudi 8 février 2024 de 9h à 11h**, dans le centre **d'AMBOISE** (18 rue Henri Dunant 37400 AMBOISE).

Cette rencontre en **présentiel** sera animée par les préventeurs de l'APST37 de votre secteur de rattachement.

Au programme :

- Prendre en main l'outil « MonDocumentUnique » de l'APST37 (**Attention : prévoir un ordinateur portable et un partage de connexion wifi avec un téléphone portable**)
- A partir d'un cas pratique : Identifier les situations à risque, les saisir dans l'outil, les évaluer et planifier des mesures préventives et/ou correctives

SAI ARIÉS
ATELIER

INVITATION

RÉALISEZ VOTRE DUERP : Cas pratique

NEW!

Animé par les préventeurs de secteur
Appréhendez l'outil MonDocumentUnique pour réaliser votre
évaluation des risques professionnels.

08
FÉV.
09H00 - 11H00

APST37
Amboise
18 rue Henry Dunant
37400 Amboise

[>> INSCRIVEZ-VOUS ICI <<](#)

Cet atelier et ce logiciel sont inclus dans votre cotisation annuelle !

Dès que votre inscription sera validée par notre service, vous recevrez une confirmation par mail.

Cordialement,



APST37
2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)